

## Prévisions des effectifs dans l'enseignement supérieur – Rentrées 2021 et 2022

Au total, 2,95 millions d'étudiants, y compris BTS en apprentissage, devraient être inscrits à la rentrée 2021 dans l'enseignement supérieur, effectif en progression de +2,1 % par rapport à l'année précédente, soit 59 400 étudiants supplémentaires. Cette forte augmentation est essentiellement due à l'afflux exceptionnel de nouveaux bacheliers aux rentrées 2020 et 2021. À la rentrée 2022, sous l'hypothèse d'un nouveau recul du taux de réussite au baccalauréat, 2,97 millions d'étudiants pourraient être comptabilisés, soit une hausse de +0,6 % en un an, et 17 100 étudiants additionnels.

### Deuxième année consécutive d'évolutions non tendancielles dans l'enseignement supérieur

Bien qu'en retrait par rapport à l'année précédente, le taux de réussite de la session 2021 du baccalauréat reste très élevé : 93,8 %, soit -1,9 point par rapport à la session 2020 et +5,7 points par rapport à celle de 2019. Dans le scénario de prévision présenté dans cette note, ce taux de réussite fléchirait à la session 2022. Les places créées à l'entrée de l'enseignement supérieur à la rentrée 2020 pour accueillir les très nombreux néo-bacheliers ont été considérées comme pérennes, et les nouvelles créations annoncées ont été prises en compte. L'autre partie des hypothèses concerne les taux de passage et de redoublement des étudiants déjà en formation dans le supérieur. Dans le contexte de la crise sanitaire, ces taux ont évolué en 2020, reflétant une meilleure réussite aux examens. Ils ont été maintenus à leur niveau de 2020 pour les prochaines années scolaires.

Pour la première fois, les effectifs des apprentis en STS (110 000 étudiants en 2020-2021) sont intégrés dans le modèle de prévisions. La prise en compte de cette population, dont la croissance est très dynamique ces dernières années (+38,2 % entre les rentrées 2019 et 2020), permet d'établir des prévisions sur l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur.

### Hausse prévue des effectifs étudiants : forte en 2021, modérée en 2022

À la rentrée 2021, 2 953 900 étudiants sont attendus dans l'ensemble de l'enseignement supérieur. Cet effectif inclut les étudiants en BTS en apprentissage. Cette forte croissance (+2,1 % par rapport à 2020, soit +59 400 étudiants) est essentiellement due à l'afflux exceptionnel de nouveaux bacheliers aux rentrées 2020 et 2021.

En 2022, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur devrait progresser à nouveau et s'établirait à 2 971 000 (+0,6 % par rapport à 2021, soit +17 100 étudiants). Cette hausse, plus contenue, résulte d'une répercussion de l'évolution des années précédentes,

### Effectifs prévus dans l'enseignement supérieur par filière

(effectifs en milliers)	Constat	Prévision	Evolution	Prévision	Evolution
	2020-2021	2021-2022	en %	2022-2023	en %
Université hors IUT	1 528,3	1 532,5	0,3	1 537,1	0,3
IUT	121,7	120,8	- 0,7	121,2	0,3
CPGE	84,9	84,4	- 0,6	83,5	- 1,1
STS scolaires et assimilés (hors apprentis)	267,2	273,8	2,5	270,0	- 1,4
STS apprentis	109,5	130,8	19,5	130,4	- 0,3
Formations d'ingénieurs (hors université)	154,5	159,4	3,2	163,7	2,7
Ecoles de commerce, gestion et vente	211,8	226,8	7,1	234,8	3,5
Grands établissements	44,0	44,6	1,4	44,8	0,4
Étab. d'enseign. univ. privés	35,1	37,0	5,4	38,0	2,7
Autres formations (1)	337,5	343,8	1,9	347,5	1,1
<b>Total</b>	<b>2 894,5</b>	<b>2 953,9</b>	<b>2,1</b>	<b>2 971,0</b>	<b>0,6</b>

1. Autres formations : formations paramédicales et sociales, écoles d'arts et formations culturelles, CPES, classes passerelles, ...

**Champ** : France métropolitaine + DROM, effectifs hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE.

**Source** : MESRI-SIES

conjugée à l'hypothèse de la baisse du taux de réussite au baccalauréat à la session 2022.

### Hausse continue des effectifs universitaires en master, fléchissement en licence et en doctorat

À l'université hors IUT, le nombre d'inscriptions serait en légère hausse de +0,3 % en 2021 (+4 200 étudiants), puis à nouveau de +0,3 % en 2022 (+4 600 étudiants).

Après un repli à la rentrée 2020, dû à l'afflux de bacheliers, le taux de poursuite des néo-bacheliers à l'université hors IUT retrouverait, aux rentrées 2021 et 2022, la progression observée depuis 2017. Malgré ce niveau élevé de poursuivants, le nombre d'étudiants en cursus licence devrait légèrement diminuer lors des deux prochaines rentrées, l'effet du pic de naissance de l'an 2000 s'estompant (respectivement -0,1 % et -0,4 % aux rentrées 2021 et 2022). Par discipline, la réforme de l'accès aux études de santé mise en place à la rentrée 2020 a des effets sur la répartition des effectifs en 2021 : l'impossibilité de redoubler en 1<sup>ère</sup> année conduit à une baisse importante des étudiants en Parcours Accès Santé Spécifique - PASS (-30 %) et à une hausse dans les autres disciplines, où les étudiants non admis en 2<sup>ème</sup> année poursuivraient leurs études. En 2022, les effectifs n'augmenteraient qu'en sciences (+0,4 %). Ils baisseraient en PASS (-3,7 %) et STAPS

(-1,9 %) et évolueraient peu dans les autres grandes disciplines.

### Effectifs universitaires prévus par cursus

(effectifs en milliers)	Constat	Prévision	Evolution annuelle	Prévision	Evolution annuelle
	2020-2021	2021-2022	en %	2022-2023	en %
<b>Cursus Licence</b>	<b>892,4</b>	<b>891,5</b>	<b>- 0,1</b>	<b>888,3</b>	<b>- 0,4</b>
Droit	132,6	134,4	1,3	134,2	- 0,1
Sc. économiques, AES	125,7	126,7	0,8	126,2	- 0,4
Lettres, sc. humaines	340,6	346,5	1,7	345,4	- 0,3
Sciences	183,8	186,6	1,5	187,3	0,4
STAPS	55,6	56,1	1,0	55,1	- 1,8
Santé (hors PACES-PASS)	11,4	11,5	1,2	11,5	0,0
Santé PACES-PASS	42,3	29,7	- 29,8	28,6	- 3,7
<b>Cursus Master (1)</b>	<b>582,0</b>	<b>587,9</b>	<b>1,0</b>	<b>596,2</b>	<b>1,4</b>
Droit	76,9	78,3	1,8	81,2	3,7
Sc. économiques, AES	65,1	65,1	- 0,1	65,7	0,9
Lettres, sc. humaines	163,5	166,0	1,5	168,6	1,6
Sciences	72,3	73,6	1,7	75,1	2,0
STAPS	5,9	6,3	6,4	6,8	7,9
Santé	162,5	163,7	0,7	164,1	0,2
Ingénieurs universitaires	35,6	34,9	- 2,0	34,7	- 0,6
<b>Cursus Doctorat</b>	<b>53,9</b>	<b>53,1</b>	<b>- 1,5</b>	<b>52,6</b>	<b>- 0,9</b>
Droit	6,4	6,3	- 0,9	6,3	0,0
Sc. économiques, AES	2,8	2,7	- 5,0	2,6	- 3,7
Lettres, sc. humaines	17,7	17,3	- 2,4	17,1	- 1,2
Sciences	25,3	25,1	- 0,8	24,9	- 0,8
STAPS	0,6	0,6	5,8	0,6	0,0
Santé	1,1	1,1	- 2,8	1,1	0,0
<b>Total</b>	<b>1 528,3</b>	<b>1 532,5</b>	<b>0,3</b>	<b>1 537,1</b>	<b>0,3</b>

1. Y compris formations au diplôme d'ingénieur, de magistère, de master ingénieur

Note : effectifs et évolutions hors inscriptions simultanées en licence et en CPGE.

Source : MESRI-SIES

En cursus master, où les évolutions dépendent en grande partie des effectifs en licence des années précédentes, la progression serait plus forte entre 2021 et 2022 (+1,4 %) qu'entre 2020 et 2021 (+1,0 %). Cela s'explique par l'arrivée en master à la rentrée 2021 des très nombreux étudiants nés en 2000. A la rentrée 2021, le nombre d'étudiants en cursus master serait quasi-stable en sciences économiques (-0,1 %) tandis qu'il progresserait dans les autres disciplines (+6,4 % en STAPS, +1,8 % en droit, +1,7 % en sciences, +1,5 % en lettres et +0,7 % en santé). Les ingénieurs universitaires seraient moins nombreux en 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années (-2,0 %). À la rentrée 2022, les effectifs continueraient de diminuer chez les ingénieurs (-0,6 %) mais seraient en hausse dans toutes les autres disciplines, avec une augmentation plus marquée en STAPS (+7,9 %) et en droit (+3,7 %), et plus faible en sciences économiques (+0,9 %).

En doctorat, la tendance à la baisse, constatée ces dernières années, ralentirait encore en 2021 et 2022 (-1,5 % puis -0,9 %), du fait d'un rebond du nombre de nouveaux inscrits. À moyen terme, le nombre de doctorants à l'université devrait se stabiliser.

#### Sources :

MESRI-SIES, systèmes d'information SISE et SCOLARITE, enquêtes menées par le SIES auprès des établissements d'enseignement supérieur et d'enquêtes sous la responsabilité des ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

### Dans les filières courtes, les évolutions sont très changeantes entre les rentrées

Beaucoup plus dépendantes que les autres des évolutions démographiques et de la réussite au baccalauréat, les filières courtes verraient leurs effectifs fortement varier aux rentrées 2021 et 2022.

Ainsi, en STS, les effectifs augmenteraient significativement à la rentrée 2021 : +19,5 % pour étudiants apprentis (soit 21 300 étudiants de plus), et +2,5 % pour ceux sous statut scolaire. A contrario, avec la stabilisation des taux de poursuite des bacheliers dans ces filières et la baisse du nombre de bacheliers prévus à la session 2022, leurs effectifs diminueraient de, respectivement, -0,3 % et -1,4 %.

En CPGE et en IUT, les baisses du taux de poursuite constatées ces dernières années entraîneraient une baisse notable des effectifs à la rentrée 2021 (respectivement -0,6 % et -0,7 %). À la rentrée 2022, cette baisse s'accroîtrait dans les CPGE (-1,1 %, -900 étudiants) alors qu'un rebond serait observé dans les IUT (+0,3 %), filière dans laquelle les étudiants entreraient en 3<sup>ème</sup> année pour la 1<sup>ère</sup> fois à la rentrée 2023 pour obtenir leur bachelier universitaire de technologie (BUT).

### Les écoles d'ingénieurs et de commerce, gestion et vente soutiennent toujours la croissance des effectifs

Les étudiants seraient toujours plus nombreux en écoles de commerce, gestion et vente (+7,1 % à la rentrée 2021 par rapport à la rentrée 2020), dans les établissements d'enseignement universitaire privés (+5,4 %) et en écoles d'ingénieurs (+3,2 %). Ces trois filières accueilleraient 21 800 étudiants de plus à la rentrée 2021. Cette évolution positive se poursuivrait en 2022, sur un rythme soutenu mais inférieur à celui de 2021 (+13 300 étudiants) : +3,5 % pour les écoles de commerce, +2,7 % pour les établissements d'enseignement universitaire privés et +2,7 % dans les formations d'ingénieurs.

**Mathieu Baudry**  
MESRI-SIES

Le modèle de prévision des effectifs de l'enseignement supérieur s'appuie sur les prévisions d'effectifs de terminales réalisées par la Depp, déterminées par les projections démographiques de l'Insee. Contrairement aux projections publiées en avril 2020 ou avant, les hypothèses sur les taux de poursuite, de redoublement et de réorientation ne sont pas des hypothèses de continuité de tendance, mais des hypothèses contraintes. Elles prennent en compte le taux de réussite exceptionnel du baccalauréat des deux dernières sessions et les conditions particulières de passation des examens dans l'enseignement supérieur, comme expliqué dans le premier paragraphe de cette note.

Pour la rentrée 2022, dans le scénario présenté dans cette note, l'hypothèse retenue est un taux de réussite au baccalauréat inférieur d'environ 3 points par rapport à celui de 2021.

#### Pour en savoir plus :

« Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2020 à 2029 », Note d'information 21.04, MESRI-SIES, avril 2021